

# Master of Arts en Archéologie

## Programme d'études approfondies

Université de Fribourg

Université de Neuchâtel

### I. Généralités

#### I.1 Présentation des études

Le Programme d'études approfondies de Master, "Archéologie" (60 crédits<sup>1</sup>) complète et élargit la formation acquise au niveau du Bachelor en archéologie. L'éventail des cours proposés, tout en garantissant une formation large, permettra aux étudiants de choisir différentes directions méthodologiques et de mettre l'accent sur une période de leur choix.

L'archéologie pré- et protohistorique est enseignée uniquement à l'Université de Neuchâtel ; l'archéologie paléochrétienne et byzantine uniquement à celle de Fribourg, l'archéologie classique est enseignée dans les deux universités. Avec l'accord du professeur responsable du module concerné, un cours peut être remplacé par un cours suivi à l'université de Lausanne ou à celle de Berne (AZUR, BENEFR) ou dans celles de Bourgogne et de Franche-Comté.

Ce programme/pilier devra être complété soit par un programme de spécialisation (30 crédits), soit par un programme secondaire (30 crédits), pour lequel l'étudiant sera libre de son choix.

L'accent sera mis sur l'apprentissage du travail scientifique et l'acquisition par l'étudiant des outils qui lui permettront de travailler de manière autonome.

Tous les étudiant-e-s, admis-e-s à suivre ce programme, auront un entretien au début de chaque année avec le conseiller aux études du programme

#### I.2 Conditions d'admission

Tout programme de Bachelor d'une université suisse rattaché à la direction d'études "Archéologie" ou de Bachelor européen où entrent au moins 60 crédits de matières archéologiques permet l'admission sans condition à ce programme.

Les étudiant-e-s ayant obtenu un bachelor dans une discipline proche de l'archéologie (philologie classique, histoire, histoire de l'art, théologie, anthropologie, ethnologie, géographie, biologie ou géologie), seront admis moyennant un programme d'ajustement (en

---

<sup>1</sup> Dans ce document, les "crédits" sont des crédits dans le sens de crédits ECTS.

cours de master). Les étudiant-e-s, provenant d'autres disciplines, pourront être admis moyennant un programme préalable de rattrapage de 30 ou 60 crédits.

A l'exception des étudiants qui s'inscrivent dans ce master pour suivre le bloc « préhistoire », le programme requiert une connaissance de base du latin ou du grec. Si elle n'est pas acquise au moment de l'admission au master, elle devra l'être au courant du master soit dans le cadre d'un programme secondaire, soit dans le cadre du module libre (Neuchâtel), soit par des enseignements supplémentaires. Les enseignements permettant de satisfaire à ces exigences se suivent suivant les modalités propres à chaque université. Le contrôle de connaissances suffisantes éventuellement acquises dans l'enseignement secondaire se fera suivant les règles propres à chaque université.

### **I.3 Examens et validation de crédits**

Les crédits sont attribués exclusivement sur la base de prestations d'études évaluées et jugées suffisantes. L'évaluation peut porter sur des prestations accomplies dans le cadre d'une seule unité d'enseignement ou sur des prestations accomplies dans le cadre de plusieurs unités d'enseignement appartenant au même module.

La réussite du programme d'études approfondies suppose la validation de 60 crédits. Les crédits prévus pour un module (voir ci-dessous § II.1) sont pris en compte en faveur d'un étudiant dès lors qu'il est dûment établi que ce dernier a accompli dans le module en question l'ensemble des exigences prévues par les plans d'études.

### **I.4 Langue d'enseignement**

Essentiellement français. Certains cours blocs peuvent être donnés en allemand ou en anglais.

### **I.5 Evaluations et examens.**

Les évaluations et examens sont faits en fonction des règles en vigueur dans l'université où le cours ou le module évalué est dispensé. Les modalités en sont communiquées aux étudiants en même temps que le programme annuel de cours.

La note finale du programme sera obtenue en faisant la moyenne des notes finales de chaque module. La note finale de chaque module sera la moyenne des notes obtenues dans le module. À l'intérieur d'un module, chaque unité d'enseignement devra être réussie.

## **II. Organisation des études**

Le programme à 60 crédits se compose de deux blocs à 30 crédits

chacun : un bloc « Méthodologie/Techniques de recherche », obligatoire, et un bloc « Civilisations » où l'étudiant se spécialise dans une des trois périodes couvertes par le Master : Préhistoire, Antiquité classique, Mondes paléochrétiens et byzantins.

La période choisie dans ce bloc devra correspondre à la période que l'étudiant entend traiter dans son mémoire.

### **II.1. Bloc de modules d'enseignement « Méthodologie et Technique de recherche »**

Ce bloc d'enseignement (30 crédits) est composé de trois modules de 10 crédits chacun, suivis en première ou deuxième année.

Cours théoriques :

- *Cours : Epistémologie et histoire de l'archéologie* (5 crédits)
- *Cours : Théorie et interprétation en archéologie* (5 crédits)

Cours interuniversitaires :

- *Approches thématiques en archéologie régionale* (5 crédits)  
Cours-Bloc de 4 jours (Laténium/Bibracte) donnés par des enseignants des Universités de Neuchâtel, Fribourg, Bourgogne et Franche-Comté sur des recherches en cours concernant l'archéologie régionale depuis la préhistoire jusqu'au Haut Moyen-Age
- *Séminaire de spécialité interuniversitaire* (5 crédits, uniquement en 2<sup>e</sup> année)  
Cours-Bloc de 3 jours, commun entre les Universités de Neuchâtel, Fribourg, Bourgogne, Franche-Comté et Strasbourg. Présentation par les étudiants de leur travail de recherche en cours sous forme de présentation orale et de poster (simulation de colloque)

Stages et technique de recherche (l'étudiant choisit 2 enseignements dans la liste suivante) :

- *Archéométrie* (opt. 5 crédits)  
Choix de cours-blocs d'entente avec le professeur d'archéométrie et selon le programme offert chaque année par l'Université de Fribourg.
- *Stage de fouille* (opt. 5 crédits)  
Trois semaines au minimum de stage sur chantier de fouille à Fribourg, Neuchâtel, en Bourgogne, à Kerma (Soudan), Avkat (Turquie) ou sur un autre chantier d'entente avec le professeur
- *Stage en musée* (opt. 5 crédits)  
Trois semaines au minimum de stage dans un musée d'entente avec le professeur
- *Stage dans un service d'archéologie* (opt. 5 crédits)

Trois semaines au minimum de stage dans un service d'archéologie (Neuchâtel, Fribourg) d'entente avec le professeur

Les modules pourront s'enrichir d'autres cours à option.

## **II.2. Blocs de modules d'enseignement « Civilisations »**

Trois blocs sont offerts aux étudiant-e-s qui devront choisir celui qui correspond à la période qu'ils entendent traiter dans leur mémoire :

### **Bloc 1 : Archéologie pré- et protohistorique (30 crédits, Neuchâtel)**

- *Cours spécialisé en archéologie pré- et protohistorique I* (5 crédits)
- *Initiation à la recherche et analyse du discours* (2 crédits)
- *Cours spécialisé en archéologie pré- et protohistorique II* (5 crédits)
- *Atelier I : préparation et accompagnement du mémoire* (5 crédits)
- *Atelier II : préparation et accompagnement du mémoire* (5 crédits)
- *Voyage d'étude et préparation* (3 crédits)

*L'étudiant choisit en plus deux enseignements dans la liste ci-dessous :*

- *Séminaire spécialisé en archéologie pré- et protohistorique I* (opt. 5 crédits)
- *Séminaire spécialisé en archéologie pré- et protohistorique II* (opt. 5 crédits)
- *Anthropologie des techniques, anthropologie des objets* (opt. 5 crédits)
- *Conservation du patrimoine archéologique* (opt. 5 crédits)
- *Cours de master au choix et d'entente avec le professeur en biologie ou en géologie* (opt. 5 crédits)
- 

### **Bloc 2 : Archéologie de la Méditerranée antique (30 crédits, Neuchâtel)**

- *Cours spécialisé sur la Méditerranée antique I* (5 crédits)
- *Cours spécialisé sur la Méditerranée antique II* (5 crédits)
- *Initiation à la recherche et analyse du discours* (2 crédits)
- *Atelier I : préparation et accompagnement du mémoire* (5 crédits)
- *Atelier II : préparation et accompagnement du mémoire* (5 crédits)
- *Voyage d'étude et préparation* (3 crédits)
- *Séminaire spécialisé sur la Méditerranée antique I* (opt. 5 crédits)
- *Séminaire spécialisé sur la Méditerranée antique II* (opt. 5 crédits)
- *Conservation du patrimoine archéologique* (opt. 5 crédits)
- *Cours de master au choix et d'entente avec le professeur en histoire ancienne ou en histoire de l'art* (opt. 5 crédits)

•

**Bloc 3 : Culture matérielle et iconographie classique (30 crédits, Fribourg)**

- *Cours spécialisé en archéologie classique I (3 crédits)*
- *Cours spécialisé en archéologie classique II (3 crédits)*
- *Séminaire spécialisé en archéologie classique I (9 crédits)*
- *Atelier I : préparation et accompagnement du mémoire (3 crédits)*
- *Atelier II : préparation et accompagnement du mémoire (7 crédits)*
- *Voyage d'étude et préparation (3 crédits)*
  
- *Séminaire spécialisé en archéologie classique II (opt. 9 crédits)*
- *Cours avancé thématique (opt. 3 crédits)*

**III. Mémoire**

Le mémoire doit montrer que le candidat connaît le domaine correspondant au Master dans lequel il est inscrit. Il doit être capable de réunir la bibliographie et les sources correspondant au sujet, d'en faire une synthèse critique, d'en dégager la problématique et témoigner d'une recherche et de résultats personnels. La soutenance lui permettra de justifier les méthodes employées, la démarche suivie, et plus généralement, de répondre aux questions soulevées par le mémoire. Elle permettra aussi de vérifier ses connaissances dans le champ disciplinaire concerné.

Le mémoire ainsi que sa soutenance donnent droit à 30 crédits, ce qui fait un total de 90 crédits pour le programme d'études approfondies / pilier principal.